



L'ART DE VIVRE ENSEMBLE

Cohabitation dans l'espace public de Saint-Léonard

Enjeux et solutions

Depuis une décennie, Saint-Léonard vit des changements démographiques rapides, créant de nouveaux besoins dans l'accès aux services, dont les espaces publics. Ce projet de recherche en partenariat entre l'UQÀM, AVE Saint-Léonard et R.E.S.P.I.R.E, a pour but de comprendre l'appropriation des espaces publics par les jeunes et aîné.e.s ainsi que les tensions et négociations qui en sont liées.

UN NOUVEAU PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE SE DESSINE À SAINT-LÉONARD

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'arrondissement de Saint-Léonard (Montréal) connaît de multiples transformations sociales, démographiques et culturelles. Selon les recensements de Statistique Canada de 2006 et de 2016, l'Italie apparaît au premier rang des pays d'origine des immigrants, mais leur proportion est en baisse. Et si l'on tient compte de la population qui a obtenu le statut d'immigration entre 2011 et 2016, l'Algérie apparaît au premier rang, viennent ensuite Haïti puis le Maroc.

La communauté italienne, bien implantée dans cet arrondissement, doit de plus en plus composer avec un vieillissement de sa population ainsi qu'avec l'augmentation de la présence dans les espaces publics des jeunes et des familles issus d'autres groupes ethnoculturels plus récents. Cette nouvelle composition sociodémographique et culturelle soulève des enjeux et des tensions quant à l'utilisation et au partage des espaces publics, de moins en moins en adéquation avec le nouveau profil de la population.



LA RECHERCHE

La nécessité de trouver des solutions a été soulevée par l'arrondissement ainsi que le Conseil jeunesse de Montréal. Le programme AVE (Ambassadeur du vivre-ensemble) Saint-Léonard de l'organisme communautaire DOD-Basketball a eu le mandat de participer à l'élaboration des solutions, en se basant sur un diagnostic des comportements des jeunes dans les espaces publics. L'objectif de la recherche était de faire la lumière sur ce que les résident.e.s pensent de leur quartier, des autres générations/cultures et des espaces privés et publics, et de comprendre ce qui est souhaité comme changements afin d'améliorer la cohabitation sociale, culturelle et intergénérationnelle.



Combinant les expertises des chercheurs en études urbaines, géographie et sociologie, cette équipe a réalisé (d'octobre 2021 à mai 2022) :

- Observation (85 heures) des usages et usager.ère.s dans quatre lieux stratégiques : la cour intérieure du Domaine Choisy, le stationnement du Tim Hortons sur Jean-Talon, l'espace extérieur du Centre Leonardo Da Vinci et le parc Delorme ;
- Entrevues semi-dirigées auprès de huit commerçant.e.s, intervenant.e.s sociaux, responsables municipaux pour connaître leur perception des enjeux quant à la cohabitation jeunes-aîné.e.s ;
- Photovoix en groupes de discussion autour de photos des espaces publics prises par 15 jeunes et 12 aîné.e.s.

RÉSULTATS

DES PARCS BEAUX, VERDOYANTS ET ACCUEILLANTS, MAIS PAS POUR LES JEUNES...

Les parcs, équipements et infrastructures (terrains intérieurs et extérieurs de sport) sont perçus positivement par les participant.e.s adultes et âgées (notamment quant à l'entretien, la propreté et l'accueil).

À l'inverse, les jeunes expliquent leur faible intérêt pour certains parcs et équipements et leur surutilisation d'autres lieux (skate park et terrains de basketball) par le manque d'entretien (terrain de soccer sur gazon), de mobilier (estrades, fontaine, bancs, tables à pique-nique), d'espace pour les activités libres, et d'accessibilité, notamment à cause de la présence d'activités fédérées.

Les participant.e.s jeunes et aîné.e.s souhaitent aussi davantage d'activités dans les parcs durant l'hiver.

Puisque chacun occupe un espace qui leur est destiné, les groupes d'âge ne sont pas portés à se mélanger. Par conséquent, nous n'avons pas constaté de tensions ouvertes entre les personnes âgées et les plus jeunes dans les parcs, notamment ceux qui sont grands. Par contre, des tensions mineures ont été observées ailleurs, notamment à l'arrière de commerces, les culs-de-sac, les centres commerciaux, les propriétés privées (par ex: les entrées d'immeubles et de garages), les stationnements, les rues et les terrains autour des arrêts d'autobus.





... CE QUI EST PERÇU COMME INCIVIL...

Durant les dernières années, plusieurs actes violents, notamment liés au crime organisé et aux gangs ont été répertoriés à Saint-Léonard. Plusieurs participant.e.s, notamment les agent.e.s sociocommunautaires, ont fait part d'un nombre considérable de crimes tels que les voies de fait, les vols qualifiés, les tentatives de meurtre, les vols simples, les introductions par effraction, les méfaits et les infractions reliées à la drogue. Or, ces crimes ont été peu mentionnés par les participant.e.s comparativement aux actes d'incivilités et les transgressions des normes locales par les jeunes. Il existe peut-être un tabou entourant les actes criminels perpétrés par les jeunes, mais les citoyen.ne.s semblent plus enclin à dénoncer ce qui est interprété comme des actes incivils (bruit dû aux attroupements, aux cris et à la musique, les obstructions du passage et des entrées, la consommation d'alcool et de drogues, la pollution, les bousculades, les injures et l'empiètement sur les propriétés privées) lorsque commis par les jeunes, dans les endroits inappropriés. Ceci expliquerait le traitement discriminatoire et raciste envers les jeunes de la part de policier.ère.s et commerçant.e.s, ainsi que la faible quantité de dénonciation (proportionnellement) des incivilités portées par les adultes et les personnes âgées. Par exemple, des jeunes ont indiqué subir de la discrimination à l'entrée de certains commerces au centre commercial situé sur le boulevard Lacordaire et un gérant de commerce a aussi dénoncé les interventions et le traitement de la part de policier.ère.s. à l'égard des jeunes au centre commercial.

... QUI OCCUPENT L'ESPACE DISPONIBLE À LEUR FAÇON...

Tous les participant.e.s reconnaissent que les jeunes occupent et s'approprient l'espace public de manière différente des adultes et des aîné.e.s. Or, les activités des jeunes telles que jouer, chiller, boire, manger et écouter de la musique sont souvent perçues comme déviantes aux yeux des adultes et des figures d'autorité, puisqu'elles sont pratiquées dans des espaces et des moments jugés inappropriés pour ce faire. L'investissement des lieux par les jeunes reflète justement le manque d'activités sociales, culturelles et communautaires, le manque d'espaces et d'infrastructures destinés à ce groupe d'âge de plus en plus présent à Saint-Léonard. Pourtant, ces lieux sont importants pour les jeunes, car ils offrent la possibilité de se distancier des figures d'autorités et permettent de (re)construire l'espace public comme leur propre espace privé.

... ET GÉNÈRE UNE PERCEPTION DE L'INSÉCURITÉ ET DES EXPÉRIENCES DU CONTRÔLE DIFFÉRENTES.

Le sentiment d'insécurité chez les aîné.e.s se manifeste entre autres lorsqu'il y a présence d'un rassemblement de jeunes, perçus comme déviants et étiquetés comme criminels, et par la perte de contrôle d'espaces jugés leurs. Les jeunes ont indiqué se sentir inquiets et méfiants vis-à-vis les agent.e.s de contrôle tels que les agent.e.s de sécurité et les policier.ère.s, notamment parce qu'il.elle.s sont sujets au profilage, à l'étiquetage et à la discrimination, vis-à-vis les actes de violences par arme à feu commis dans l'arrondissement. De plus, certains jeunes, notamment les filles, ont nommé se sentir inquiet dans certains lieux tels que les stationnements et les ruelles, voire le centre-ville, et ce, pour différentes raisons.

Le contrôle et la surveillance se manifestent notamment dans les espaces où l'on observe une densité élevée de personnes et d'activités économiques et sociales tels que les centres commerciaux, et se manifestent dans une moindre mesure dans les espaces récréatifs et sportifs tels que les parcs. Le contrôle formel et informel exercé sur les jeunes est véhiculé par de nombreux agent.e.s du contrôle tels que les policiers, agent.e.s de sécurité, agent.e.s sociocommunautaires, commerçant.e.s, adultes et parents, sauveteur.se.s et surveillant.e.s de parcs. Le contrôle se manifeste également dans la volonté de l'arrondissement d'aménager les espaces jugés appropriés pour les jeunes.

Certains participant.e.s souhaitent augmenter la surveillance par caméra et la présence policière dans les parcs et près des centres commerciaux lors des heures d'affluence des jeunes. D'autres participant.e.s misent plutôt sur l'intervention, la prévention et la sensibilisation par les intervenant.e.s communautaires, auxquels les jeunes peuvent s'identifier, en ne mobilisant les policier.ère.s qu'en dernier recours. Dans tous les cas, ces types de contrôles, qu'ils soient axés sur une approche préventive ou punitive, peuvent contribuer à étiqueter et discriminer les jeunes sans justification.



LES RECOMMANDATIONS CITOYEN.NE.S :

AMÉNAGEMENT :

- Augmenter l'accessibilité aux espaces sportifs, de loisirs et communautaires (notamment en heures d'ouverture); augmenter l'adaptabilité des équipements sportifs pour les différentes générations ;
- Augmenter les espaces pour les activités libres (sportives et récréatives) ;
- Augmenter l'éventail d'activités récréatives et sportives durant la période hivernale ;
- Augmenter le nombre de lieux répondant aux besoins et à l'identité des jeunes (services et commerces alimentaires près des écoles, aires de détente et de repos [chilling spot], infrastructures et mobilier de sports, de loisirs et sociaux) ;
- Augmenter le nombre de bancs à proximité des arrêts d'autobus et autres lieux de circulation ;
- Prévoir une planification souple des espaces publics, qui sera capable de réagir rapidement en fonction des changements des besoins de la population.



LES RECOMMANDATIONS CITOYEN.NE.S :

SÉCURITÉ PUBLIQUE :

- Augmenter l'approche axée sur la prévention et la sensibilisation des aîné.e.s et des jeunes ;
- Développer et diffuser une campagne de sensibilisation sur les enjeux de cohabitation dans le quartier (par exemple: créer des ateliers de médiation culturelle) et ce, avec les partenaires locaux en milieux scolaire, communautaire et municipal ;
- Rendre certains espaces (ruelles, abords des stationnements, etc.) plus sécuritaires, amusants et conviviaux, par exemple en améliorant l'éclairage et en installant des bancs et des bacs de fleurs.



LES RECOMMANDATIONS CITOYEN.NE.S :

VIE SOCIOCOMMUNAUTAIRE, CITOYENNE ET POLITIQUE :

- Créer des projets d'animation sociale, communautaire et culturelle dans les lieux sensibles, par exemple des concours et d'activités artistiques liées à la danse et la musique ;
- Favoriser l'implication sociale des jeunes par des activités parascolaires et communautaires ;
- Favoriser davantage d'initiatives citoyennes et mieux les diffuser, notamment aux nouveaux arrivants (yoga, aérobic, danse, conférence, atelier, etc.) ;
- Soutenir les jeunes et ainée.es en situation de précarité, notamment dans leur accès aux emplois appropriés à leur âge et pour pallier aux conséquences du manque d'espaces privés ;
- Solliciter, impliquer et respecter les citoyen.ne.s de tout âge, origine, mais surtout les jeunes, dans un maximum de sphères décisionnelles publiques.





MERCI !

Pour en savoir plus

- *Pham, H., Boucher, N. et B. Jacques (2022). Appropriation des espaces publics à Saint-Léonard ; enjeux et solutions en photo. Un livre numérique.*
- *Le rapport et un balado seront présentés au grand public lors de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, qui aura lieu du 7 au 13 novembre. Détails à venir.*

Sous la direction de Hiên Pham, Nathalie Boucher, Berveley Jacques

Équipe : Étienne Perreault Mandeville, Mélodie Cantin-Lafrance, Basile Mangiante, Maëlle Gros, Alexandre Rocheleau, Victoria Jepson, Armel Modio et Huu Lieu Dang.

Remerciements: Trypsaces, Réseau Ville Région Monde, Centre des aînés, le B.A.D.R., l'École Antoine-de-Saint-Éxupéry